

Bachelier en construction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél :	Fax :	Mail :
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

2B TECHNIQUES DE MESURES 4			
Code	TECO2B25CON	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Bruno RIZZO (bruno.rizzo@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans une démarche de développement de la rigueur et de la précision techniques chez l'étudiant. Elle vise à préparer l'étudiant aux métiers de la construction par la réalisation de métrés, utilisés constamment dans le processus de construction.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Choisir et informer**

1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques

Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

4.3 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

Compétence 5 **Utiliser les notions techniques spécifiques à la construction et aux activités y afférentes**

5.1 Élaborer des croquis, des schémas, des plans, des prototypes ou données de fabrication à partir de concepts préliminaires, d'esquisses, de calculs d'ingénierie, de devis et autres données

5.3 Réaliser des études topographiques ou les exploiter en vue de recueillir des données pour la réalisation de projets ou d'assurer leur implantation.

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'établir les métrés détaillé et récapitulatif d'un dossier de construction simple.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TECO2B25CONA Métré

48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

TECO2B25CONA Métré

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront

alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son

délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de

Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Référence au REE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier en construction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél :	Fax :	Mail :
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Métré			
Code	8_TECO2B25CONA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bruno RIZZO (bruno.rizzo@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité permet à l'étudiant d'analyser un projet simple de construction et de comprendre l'utilité du métré dans le processus de construction. Les étudiants doivent mettre en pratique, pour chaque nouveau projet, la méthode de mesurage vue et utilisée dans les exercices précédents.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable d'établir les métrés détaillé et récapitulatif d'un dossier de construction sur base de:

- analyse du dossier (Compétence 2.3) et extraction des données nécessaires (Compétence 5.3)
- réalisation de schémas ou croquis (Compétence 5.1)
- organisation structurée et claire dans la présentation des calculs et documents (Compétences 1.4 et 4.3)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Rappels généraux
- Documents de référence d'un projet de construction-Définition du métré-Le code de mesurage
- Réalisation de métrés simples (terrassement, fondations, structure portante, parois et toiture)
- Constitution d'un dossier complet (plans, métrés détaillé et récapitulatif, cahier des charges et fiches techniques)
- Réalisation de métrés complets (terrassement, fondations, structure portante, parois et toiture, aménagements extérieurs et intérieurs)
- Etude de prix: décomposition (tableau M,MO,M,ST) pour une tâche donnée

Démarches d'apprentissage

- Exposés théoriques
- Séances d'exercices en individuel ou en groupe de 2 étudiants. Suivi du code de mesurage.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Préparation du projet au tableau noir
- Echange étudiants - enseignant

Ouvrages de référence

- NBN B 06-001 Mesurage dans le bâtiment - Méthodes de mesurage de quantités

Supports

- Feuille de métré, plans
- Latte à échelles et calculatrice

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation continue pondérée par un facteur de présence et sur base des projets réalisés individuellement ou en groupe.

Les travaux sont à remettre en fin de séance ou selon la taille du projet à la séance suivante.

La présence aux séances de métré est donc obligatoire.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Ev c + Prj	100	Ev c + Prj	100		
Période d'évaluation						

Ev c = Évaluation continue, Prj = Projet(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Cette AA est non récupérable en seconde session, la cote de production journalière est reportée automatiquement en septembre.

Référence au REE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).